



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/508
4 mai 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 3 MAI 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA SIERRA LEONE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du discours adressé à la nation par le Président Ahmad Tejan Kabbah à l'occasion du trente-huitième anniversaire de l'accession de la Sierra Leone à l'indépendance.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Fode M. DABOR

ANNEXE

Discours adressé à la nation par M. le Président Ahmad Tejan Kabbah
le 27 avril 1999, à l'occasion du trente-huitième anniversaire de
l'accession de la Sierra Leone à l'indépendance

Mes chers compatriotes,

Il y a 38 ans, ce pays était divisé. Les avis sur la question de l'indépendance étaient divergents, voire même antagonistes. Cette division compromettait l'édification d'une nation dans des conditions harmonieuses. Cependant, dans un esprit de compromis et dans l'intérêt bien compris du pays, les patriotes sierra-léonais qui aspiraient à la direction des affaires politiques ont pris, dans leur sagesse, une initiative audacieuse d'une importance sans précédent. Des représentants officiels de leurs partis politiques respectifs, formant un front uni, se sont rendus au Palais de Marlborough, à Londres, pour y mener les négociations constitutionnelles finales avec le gouvernement colonial. Par suite de cette audacieuse initiative, nous avons conquis pacifiquement notre liberté en tant qu'État souverain indépendant le 27 avril 1961. Sans cet acte de sagesse et de patriotisme, les choses en seraient allées autrement pour notre pays.

En ce 27 avril 1999, date à laquelle nous célébrons cet événement historique, notre pays est à nouveau divisé. Mais il s'agit cette fois d'une division bien plus grave. D'une part, il y a ceux – l'écrasante majorité de la population – qui, en dépit des sérieux problèmes économiques et sociaux auxquels le pays doit faire face, ont choisi d'oeuvrer au sein du système démocratique, aux côtés du gouvernement élu, et de contribuer à construire un avenir meilleur pour eux-mêmes et leur famille. D'autre part, il y a ceux – une minorité – qui, en collusion avec des forces extérieures, ont opté pour la guerre et la destruction aveugle de vies humaines et de biens comme moyen d'exprimer leurs revendications personnelles.

La célébration de ce trente-huitième anniversaire de notre accession à l'indépendance devrait être l'occasion d'une action de grâce. Nous devons aujourd'hui être reconnaissants du fait que la Sierra Leone existe toujours en tant que nation, en dépit de ceux qui étaient, et qui sont peut-être toujours résolus à détruire le pays tout entier, à moins que leurs revendications ne soient satisfaites. Nous devons être reconnaissants de ce que l'objectif des rebelles du RUF, "Opération destruction totale", n'a pas abouti. Certes, bien des éléments constituant notre nation ont été incendiés, terrorisés, violés et mutilés. Certes, les rebelles du RUF et leurs alliés ont mis en échec une bonne partie de nos plans et projets de développement. Cependant, l'esprit, les espérances et les aspirations de la nation restent intacts. De cela nous devons aujourd'hui rendre grâce.

En tant que gouvernement, nous sommes extrêmement soucieux des droits fondamentaux de nos concitoyens, que nous estimons inaliénables. Nous sommes conscients des effets de l'odieuse campagne qui a été menée et des atrocités qui ont été commises contre des innocents. Résolus à renforcer les mécanismes existants de protection des droits fondamentaux de chacun des habitants de ce pays, nous avons décidé d'établir, dès que les conditions le permettront, une

/...

commission indépendante des droits de l'homme. Opérant à titre d'organe quasi judiciaire, cette commission sera habilitée à enregistrer les plaintes et à enquêter sur les allégations de violation des droits de l'homme. Elle concevra en outre de nouvelles modalités de recours et de secours en faveur des victimes de ces violations. Étant donné que les victimes les plus vulnérables face aux violations des droits de l'homme sont des femmes et des enfants, la nouvelle commission des droits de l'homme créera deux comités spécialisés chargés d'élaborer, dans le cadre de la Constitution, des normes destinées à protéger leurs droits contre les violations commises par des particuliers ou par des groupes.

Au cours des trois dernières décennies, notre pays a été le théâtre de quatre coups d'État militaires, de deux contre-coups d'État, d'au moins cinq tentatives de coup d'État et de quatre "révolutions de palais", opération par laquelle le chef d'une junte militaire est brusquement destitué et remplacé par un autre officier. Nous avons aussi subi huit longues années de rébellion sanglante.

Mes chers compatriotes,

Les conséquences de ces événements nous ont permis de tirer un certain nombre de leçons. La première est que ni les coups d'État, contre-coups d'État, révolutions de palais, ni la guerre sanglante menée contre le peuple et contre chaque gouvernement de ce pays au cours des huit dernières années n'ont résolu aucun de nos problèmes économiques, sociaux ou politiques. De fait, ils n'ont fait qu'en accroître le nombre et la complexité. Ils ont causé de lourdes pertes dans tous les domaines d'activité du pays. Ils ont fait de nos parents et amis les victimes de massacres gratuits. Ils ont fait davantage d'affamés et de sans-abri, accru l'incidence de maladies transmissibles et contraint à l'exil des milliers de nos concitoyens. Les coups d'État et contre-coups d'État et une guerre de rébellion qui semble interminable ont privé nos enfants de nourriture comme ils les ont privés de services éducatifs et de soins de santé. Ils leur ont aussi fourni des fusils et d'autres armes de destruction. Ces coups et contre-coups et cette guerre de rébellion nous ont à l'évidence rendus plus pauvres. Et ils continuent à nous priver d'une assistance indispensable de nos partenaires internationaux du développement.

Les rebelles du RUF et leurs alliés doivent aujourd'hui comprendre que l'époque d'un renversement par la force d'un gouvernement démocratiquement élu est désormais révolue. Ils doivent par conséquent avoir le courage d'admettre qu'après huit années de terreur absolue, ils n'ont pas réussi à remplir la condition essentielle de l'exercice du pouvoir, à savoir rallier derrière eux la population. Aussi, nous leur disons : E dooh so now. Pas mark ting not good.

Une autre leçon que les événements des 38 dernières années nous ont permis de tirer est que, pour les pays en développement comme la Sierra Leone, les chances de parvenir à l'autosuffisance économique et à l'égalité sociale sont bien plus grandes lorsque nous sommes en paix que lorsque nous sommes en proie à l'agitation politique. Nous avons appris que la destruction répétée et aveugle de nos ressources humaines et matérielles non seulement était incompatible avec le développement national, mais le condamnait irrémédiablement.

Les malheurs qui se sont succédé depuis l'indépendance nous ont appris une troisième leçon : il y a une autre voie que les coups d'État, les séditions et la violence pour introduire un changement durable. Cette voie est la paix. Nous avons d'un autre côté démontré de manière convaincante aux rebelles et au reste du monde que ce n'est que par des moyens pacifiques que nous pourrions sortir ce pays de sa situation économique, sociale et politique actuelle. Notre message aux insurgés du RUF, en ce jour anniversaire de notre indépendance, indépendance que, soit dit en passant, nous avons réalisée pacifiquement il y a 38 ans jour pour jour, est que s'ils tiennent véritablement à la paix, s'ils tiennent véritablement à gouverner ou s'ils veulent un pouvoir politique quel qu'il soit, il leur faut commencer par rallier la volonté du peuple de la Sierra Leone. Qu'ils se défassent de l'idée de prendre le pouvoir par les armes. Au lieu de tenir le reste du pays en otage et d'exiger le pouvoir, ils devraient chercher à le mériter, pacifiquement, par les urnes. Les dirigeants du RUF le savent bien et même certains de leurs fidèles partisans sont arrivés à la conclusion que, tout bien considéré, les urnes restent le seul moyen de légitimer un gouvernement démocratique.

En ce jour anniversaire de notre indépendance, nous mettons les rebelles du RUF au défi de renoncer à la violence et à la terreur. Nous les mettons au défi de nous rencontrer dans les isoloirs dans moins de 16 mois. Ils peuvent commencer dès à présent à préparer les élections. L'un des grands piliers de notre système juridique, la Cour d'appel, a déjà donné une longueur d'avance aux rebelles du RUF en autorisant leur chef, Foday Sankoh, à se rendre au Togo, sous les auspices des Nations Unies, pour y consulter ses frères d'armes. Nous leur avons donné l'occasion de discuter, non pas seulement de la nécessité de déposer les armes, mais aussi de la nécessité de commencer à apprendre le mode d'emploi des institutions démocratiques et des mécanismes leur permettant de présenter leurs doléances. En fait, de commencer de cesser d'être des insurgés ou des révolutionnaires pour se faire des patriotes artisans de la paix et de la stabilité en Sierra Leone.

À tous mes compatriotes, loyaux aussi bien rebelles, je dis ceci :

Nous avons perdu 38 ans. Attachons-nous de nouveau tous ensemble à rattraper les années perdues. Certains d'entre nous ont perdu tout ce pour quoi nous avons travaillé, laissant parfois leur vie. D'autres ont été mutilés et ont perdu d'autres biens sans prix. Je vous dis à tous : Ne vous laissez pas aller au désespoir! Gardons notre foi en Dieu et espérons qu'il s'occupera de toutes nos préoccupations en temps voulu.

Chers compatriotes,

Il est regrettable que certains de nos amis, grands défenseurs de la démocratie, certains de ceux qui font le serment de faire de leur constitution la règle suprême régissant leurs pays respectifs, veuillent que nous violions les dispositions de notre propre Constitution démocratique et apportions des changements arbitraires et opportunistes sans l'assentiment de notre peuple. Ce serait là à n'en pas douter ouvrir la voie au chaos et à l'instabilité dans notre pays, situation que le peuple sierra-léonais ne tolérera pas. La Sierra Leone a beau être l'un des pays les moins développés du monde, elle n'en est pas moins une démocratie, ce dont nous sommes fiers. Permettez-moi d'ajouter que

/...

même si nous jugeons nécessaire d'apporter des modifications de fond à l'un ou l'autre article de notre Constitution, nous le ferons, comme les autres démocraties, uniquement avec l'assentiment de notre peuple et conformément à toutes les dispositions pertinentes régissant l'amendement de ce document suprême de l'État. Après tout, nous avons autorisé Foday Sankoh à rencontrer ses camarades insurgés. Pourquoi ne pas accorder le même égard aux Sierra-Léonais patriotes?

Il est significatif que le début des consultations internes que les dirigeants du RUF ont au Togo coïncide avec la célébration du trente-huitième anniversaire de l'édification de notre nation. Nous croyons sincèrement que c'est une occasion exceptionnelle pour nous tous, y compris les membres du RUF, d'entamer un nouveau chapitre de notre histoire. L'heure est venue, mes frères et mes soeurs, de nous engager solennellement sur la voie d'une transition pacifique dans notre pays, d'abandonner les actes d'autodestruction pour nous atteler aux tâches urgentes de la reconstruction nationale. L'heure est non seulement à la réconciliation mais aussi, ce qui est plus important, à la réforme.

Nous sommes parfaitement conscients du rôle que les forces extérieures ont joué dans la déstabilisation de notre pays bien-aimé, mais il nous faut également garder à l'esprit que nous tenons dans nos mains la solution à nos problèmes. Nous en avons la capacité, nous avons les ressources requises. Il nous faut maintenant mobiliser la volonté de remettre le pays sur la bonne voie par des moyens pacifiques.

En cet anniversaire de notre indépendance, paraphrasons le deuxième couplet de l'hymne national sierra-léonais et prions pour qu'il n'arrive plus aucun mal à nos enfants et pour que la bénédiction et la paix descendent sur nous tous. Nous ne servirons jamais que Toi, Sierra Leone, ô pays bien-aimé.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour remercier très sincèrement toutes les forces combattantes, du Nigéria, de la Guinée, du Ghana et du Mali, qui nous ont aidés à régler les problèmes que nous avons créés nous-mêmes. Nous leur sommes infiniment reconnaissants. Ouvrons-leur tous nos portes en ce jour anniversaire pour qu'ils se sentent chez eux. Une autre manière de les remercier est de tout mettre en oeuvre avec détermination pour régler nous-mêmes nos problèmes et instaurer ainsi une paix durable dans notre pays.

Je vous souhaite à tous un heureux anniversaire de l'indépendance. Vive la Sierra Leone!

À tous, merci.
